



Secondigny, le mercredi 8 juin 2022

Madame, Monsieur,

Le dossier de réinscription va être transmis à votre enfant à partir du jeudi 09/06/2022 :

- + Fiche de réinscription,
- + Fiche infirmerie,
- + Fiche fournitures scolaires
- + Flyer FSE
- + MAE (Assurance scolaire)

Les documents sont à retourner **avant le vendredi 24 juin 2022** avec l'assurance scolaire pour l'année 2022-2023.

Si votre enfant change d'établissement à la rentrée, merci de bien vouloir nous retourner la fiche en indiquant le nouvel établissement.

RESTAURATION

Les élèves demi-pensionnaires seront également automatiquement réinscrits **au même tarif de repas que cette année**.

Par _____ contre _____ :

- si vos revenus ont évolué ou que votre enfant actuellement externe devient demi-pensionnaire à la rentrée, vous devrez compléter le dossier tarification et joindre les justificatifs demandés. (**Dossier à demander au secrétariat du collège**).

- si votre enfant demi-pensionnaire devient externe, vous voudrez bien nous faire parvenir un courrier de demande de changement de régime.

RENTREE SCOLAIRE DES ELEVES DE 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :

VENREDI 02 SEPTEMBRE 2022 A 8 h 30

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le secrétariat.

Cordialement,

La secrétaire,
B. DUJOUR